

## droit a une pension alimentaire

Par **laure51**, le **06/10/2008** à **17:17**

bonjour,

Je suis actuellement en instance de divorce, mon mari est incarcéré depuis 2 ans et ceci pour 10 ans. Nous avons un petit garçon qui a 5 ans. De quelle façon je pourrais avoir droit a une pension alimentaire. Merci de votre réponse

Par **jeetendra**, le **06/10/2008** à **18:22**

bonsoir, le problème qui va se poser pour vous c'est l'incarcération de votre conjoint depuis deux ans et son insolvabilité, meme si vous obtenez du juge aux affaires familiales une pension alimentaire si le débiteur est empeché de remplir ses obligations, il ne pourra y etre contraint surtout dans ce cas de figure, cordialement

Par **laure51**, le **06/10/2008** à **18:26**

merci pour votre réponse.

Donc si je comprends bien, il faut que je me débrouille seule pour élever mon petit ? C'est d'autant plus dur que je subis l'histoire de ce criminel et que j'ai rien a y voir ! merci